

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par année \$3.00
Par six mois 1.50
Par quatre mois 1.00
Edition Hebdomadaire \$1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 50.00
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.03
Une fois la semaine... 0.02

Réunion des Comités

M. CORMIER, A HULL

Tous les Mardi et Vendredi soirs à 7.30 hrs P. M.

Salle Durocher, Rue Brewery.

Tous les conservateurs sont cordialement invités. Il y aura des discours à chaque réunion par des orateurs distingués.

LE CANADA

Ottawa, 6 Octobre 1886

NOMINATION

La nomination des candidats pour la Législature de Québec aura lieu demain. Dans le comté d'Ottawa, la nomination aura lieu à Aylmer.

TOUJOURS LES MÊMES

Ces bons libéraux, ils sont bien les mêmes partout.

A Hull, dimanche dernier, ils avaient requis les services d'une meute de turbulents dont le mot d'ordre était de ne pas laisser parler les orateurs conservateurs. On sait ce qui est arrivé; heureusement que ces scènes de désordre sont plutôt en notre faveur car elles ont eu pour effet de dégoûter bon nombre des amis de M. Rochon, qui aiment la paix et la tranquillité, et qui désiraient entendre une discussion franche et honnête des deux côtés.

Les rouges, en agissant comme ils l'ont fait dimanche, lors de la visite de l'hon. M. Taillon, à Hull, n'ont fait que suivre les avis de leur nouvel organe l'Alliance, dont tous les articles suintent la rancune, la haine, l'hypocrisie et sont des appels aux passions qui sont bien en désaccord avec le titre choisi pour cette feuille.

Pendant qu'à Hull, les tapageurs rouges empêchaient M. Taillon de parler, à Saint-Michel de Bellechasse les amis de M. Charles Langetier, faisaient de même à l'égard de l'honorable M. Chapleau, suivant eux aussi, les conseils du journal rouge de Québec, leur organe. Voici en quels termes le Courrier du Canada raconte la chose:

"Il y a eu une grande assemblée à Saint-Michel après les vèpres. Les deux candidats, MM. Faucher et Langelier, y ont adressé la parole. Il y a eu du tapage lorsque M. Chapleau a parlé. Ce sont des étrangers du comté qui ont crié et fait du bruit. On nous a nommé plusieurs libéraux de Québec qui étaient à la tête du mouvement. L'Electeur dira ce soir sans doute, que la cause de son candidat rouge est tellement populaire, que l'assemblée n'a pas voulu entendre les orateurs conservateurs. Continuez, cette tactique ne vous servira de rien, car les électeurs savent à quoi s'en tenir sur vos menées tapageuses. Un de vos partisans, messieurs les libéraux, nous a déclaré que votre conduite était dégoûtante."

N'est-ce pas qu'ils sont bien partout et toujours les mêmes, ces bons rouges? Heureusement que les électeurs sauront reconnaître leurs services le 14 courant et que, par leur vote franc et loyal, ils les enverront de nouveau siéger dans les froides régions de l'opposition où ils se sont acquis des titres que personne ne cherchera à leur disputer.

Le programme de l'honorable M. Foster dans sa tournée au Nouveau-Brunswick est comme suit: assemblée à Moncton, le 11; à Sussex, le 12; St Johns, le 13; Woodstock, le 14.

ON PARLE FRANÇAIS

Le Truth de Toronto, ayant dit, la semaine dernière, que la population française augmentait dans la province de Québec mais qu'en même temps l'usage de la langue française diminuait, le Chronicle, de Québec, mieux placé pour en juger, lui répond que les Canadiens-Français se donnent, il est vrai, la peine d'apprendre la langue anglaise, mais qu'ils n'oublient pas, pour cela leur propre langue et qu'ils la parlent toujours de préférence. Bien dit!

QUESTIONS JUDICIAIRES

M. MacMahon, avocat, et M. Moffet, rédacteur de la Vallée de l'Ottawa, sont arrivés, ce matin, de Papineauville, où ils ont rencontré Son Honneur le juge Wurtele, et ont pris des procédures judiciaires nécessaires pour l'obtention d'un bref d'injonction, ordonnant à M. Pagé, co propriétaire des ateliers de la Vallée de l'Ottawa de cesser immédiatement l'impression et la publication du journal l'Alliance, dans les ateliers de la Vallée, à Hull.

M. Pagé s'expose aux peines les plus sévères s'il n'obéit pas au bref d'injonction, car la loi est très stricte à ce sujet.

Quant à la poursuite de M. Pagé et M. Moffet, elle est tout simplement vexatoire et ne peut tenir devant une cour de justice. Ce serait un véritable comble si un propriétaire ne pouvait faire de sa propriété ce que bon lui semble. Et c'est ce que M. Moffet a fait.

LE MONDE POLITIQUE

M. J. G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, est actuellement à Manitoba, en tournée officielle.

Sir A. P. Caron est reparti pour Québec hier soir, où il demeurera probablement jusqu'après les élections de la Législature Provinciale.

Sir Charles Tupper est parti de Québec, le lundi, pour la Nouvelle-Ecosse; il retournera en Angleterre le 14 du courant sur le "Parisian."

L'honorable M. Thompson, ministre de la Justice, visitera sous peu la Nouvelle-Ecosse, et probablement le Nouveau-Brunswick, où il discutera les questions politiques du jour. Il sera absent plusieurs semaines.

ÇA ET LA

Le premier envoi de saumon de la Colombie Britannique est arrivé récemment à Toronto par le Pacifique Canadien. Le poisson était superbe et admirablement frais, n'ayant mis que cinq jours à faire le trajet.

Le miel envoyé à l'exposition Coloniale par l'association des propriétaires d'abeilles d'Ontario, a été apporté par le steamer "Vancouver" et immédiatement transmis à Londres avec un certain nombre de boîtes de fruits nouveaux de la récolte actuelle.

Les travaux sur la Ligne Courte avancent rapidement et la ligne sera complétée entre Montréal et Smith's Falls avant l'hiver. Près de 70 milles de ligne depuis Smith's Falls à Mountain, dans le comté de Dundas, ont été terminés presque entièrement. Les ponts sur la Rivière Nation et Ste. Anne sont complétés et les trois autres sont en bonne voie d'avancement. Les ouvriers travaillent nuit et jours sur tout le parcours de la voie.

Les collecteurs des douanes à Port Hawkesbury ont saisi deux goélettes américaines, la "W. D. Dowsley" et la "Scillia," pour violation des lois de la douane, ayant déchargé des marchandises susceptibles de droits de douane sans en avoir fait rapport.

Le meunier Sproule a bien failli être pendu le 7er courant. Le gouvernement, paraît-il, a décidé de lui accorder un sursis que la veille du jour fixé pour l'exécution. On craignait que la nouvelle ne fut pas rendue à temps; en conséquence toutes les lignes télégraphiques furent mises à contribution et ce n'est qu'après minuit que la réponse fut donnée au condamné.

La grande démonstration politique qui aura lieu dans la salle du Grand Opéra, vendredi soir, le 8 courant, sera patronisée par des représentants du parti libéral-conservateur de Carleton, Almonte, Pakenham, Arnprior et autres villes. Plusieurs politiciens éminents ont déjà retenu leurs appartements dans les divers hôtels de la ville.

M. A. O. T. Beauchemin, avocat, de Saint-Hyacinthe, a résigné comme officier réviseur dans ce comté et sa démission a été acceptée par le gouvernement fédéral. Il en est de même de M. Denis, maître de poste à Clairvaux de Bagot, comté de Bagot, dont la démission comme tel a aussi été acceptée.

Ces messieurs sont tous deux, dans leurs comtés respectifs, candidats pour la législature locale. M. Denis a été remplacé par M. Ulric Durocher, de la paroisse de Saint Simon de Bagot.

A l'exposition de 1851, l'Amérique britannique du Nord occupait 3,000 pieds de surface. A celle de Paris en 1855, surface égale, avec 308 exposants. A l'exposition de 1867, à Paris, il y avait 610 exposants des provinces anglaises. A l'exposition de Philadelphie, en 1876, le Canada avait reçu 50,000 pieds carrés et avait 1,056 exposants. A l'exposition internationale de Paris en 1878, le Canada avait 534 exposants. A l'exposition coloniale actuelle le Canada a 1,700 exposants et occupe environ 100,000 pieds carrés. Le progrès est visible.

ECHOS DE HULL

Exposition
L'exposition des produits agricoles d'Aylmer a lieu aujourd'hui à cet endroit. Plusieurs citoyens d'Ottawa et de Hull y assisteront.

Cour de Circuit
Son Honneur le juge Wurtele est arrivé hier soir à Papineauville où il a présidé, ce matin, à l'ouverture du terme de la cour de circuit. Son Honneur a logé à l'hôtel de M. A. Ranger.

Incarcérés

Les deux frères Rousseau, accusés du meurtre de Jean Laderoute, sur la rivière du Lièvre, la semaine dernière, ont été conduits à la prison d'Aylmer.

Résultat

On nous dit que le Rév. curé de Hull, à la suite des scènes disgracieuses de dimanche, a défendu que l'on tienne à l'avenir des assemblées politiques le dimanche, à Hull.

Travail actif

Les comités de M. Cormier, à Hull, font une grande somme de travail de ce temps-ci; tous les soirs de nombreux partisans du candidat ministériel se rassemblent aux endroits désignés à cet effet et le travail des listes avance rapidement. Les réalistes s'apercevront avant peu que s'ils ont des claques pour empêcher la discussion, ils n'empêcheront pas le travail qui assurera la victoire à M. Cormier.

Signalement
On prie les personnes qui trouveront à quelque endroit que ce soit aux environs des scieries de M. Lord, un noyé répondant au signalement suivant, de bien vouloir en donner avis à la police de Hull au plus tôt: grandeur à peu près 5 pieds 10 pouces, âge 57 ans; grande barbe grise; portant un corps rouge en tricot avec chemise brune, pantalons d'étoffe du pays et souliers rouges.

Signatures
Un grand nombre de signatures ont été obtenues hier à Papineauville, à Montebello et dans les environs pour le bulletin de présentation de M. Cormier. L'opinion générale dans le bas du comté est que les criards qui, dimanche dernier, n'ont pas voulu écouter l'honorable M. Taillon, ont fait un tort considérable à la cause de la cour et de la prison à Hull. Grand nombre d'électeurs qui, sur cette question, sympathisaient avec M. Rochon lui ont aujourd'hui retiré leur appui.

Assemblée à Hull
Une assemblée des comités de M. Cormier ayant été appelée pour hier soir, à la salle Durocher, une foule nombreuse s'y était rendue. La salle était tellement encombrée que plusieurs n'ont pu y avoir accès. M. E. B. Eddy, fut à l'unanimité choisi comme président, et fut acclamé chaleureusement lorsqu'il prit son siège. Il recommanda à tous ceux présents de ne pas se diviser sur des questions nationales et de voter tous pour M. Cormier, le candidat qui promettait de donner un franc support à l'administration Ross-Taillon, le meilleur gouvernement que la province ait encore eu. Les remarques de M. Eddy furent couvertes d'applaudissements prolongés.

M. l'échevin Charles D. Jardins fit voir ensuite l'absurdité de M. Rochon, en se plaignant qu'il n'avait pas été invité à l'assemblée de dimanche, lorsque les orateurs conservateurs l'ont attendu plusieurs heures et que ce n'est qu'à son arrivée que l'assemblée fut dispersée. Il demanda s'il était juste de la part de M. Rochon, qui en sa qualité de maire de la ville, doit veiller au maintien de la paix, de troubler ainsi une assemblée et d'inciter ses partisans à créer des querelles dans la foule. D'un seul mot, M. Rochon pouvait faire taire les perturbateurs car ils appartenaient à son parti, mais il a préféré se retenir après leur avoir intimé l'ordre de ne pas laisser parler les orateurs. Ces remarques de M. Desjardins furent accueillies par de vifs applaudissements.

A la demande du président, les personnes présentes signèrent le bulletin de présentation, de M. Cormier. Ce travail dura près d'une heure et demie et plusieurs feuilles de papier se remplirent de noms. Une délegation composée de MM. Parsons et Pinard, de l'association conservatrice et du Cercle Lafontaine, invita les personnes présentes à l'assemblée à se rendre à la salle d'Opéra, vendredi soir, pour y entendre les grands orateurs du parti conservateur.

Une lettre de M. Perley regrettant de ne pouvoir assister à l'assemblée d'hier soir, vu son absence à Boston, fut lue. Il approuve fortement la candidature de M. Cormier et espère que tous ses amis l'appuieront.

L'assemblée se termina à une heure fort avancée de la soirée par des hourrahs enthousiastes en faveur de MM. Eddy et Cormier.

Fabrique de couvertes à Hull

Nous avons le plaisir d'annoncer que Hull possède maintenant une fabrique de couvertes de laine. C'est notre entreprenant citoyen M. J. D. Houson qui s'est mis à la tête de cette entreprise et il réussit à merveille. Les couvertes qu'il manufacture sont toute pure laine et très belles. M. N. D. Clairoux, marchand, rue de la Gatineau, est le seul agent pour M. Houson et détaille ces couvertes au prix de la manufacture. Encouragez l'industrie de Hull.

ON DEMANDE—Une servante pour une famille de trois personnes au No. 133 Rue Maria. 6 octobre 1886—21

ON DEMANDE—Un commis pour la marchandise sèche, parlant l'anglais et le français. Chez H. H. Pigeon et Cie, 551 r. e. Sussex, Ottawa.

GARÇON DEMANDE—Un homme un apprenti chez M. T. JOLICŒUR ferblantier-plombier, No. 104 rue Lyon, en face du marché de la Haute-Ville.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près

Les finauds du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, amateurs d'une confiance mal-placée, paient ces marchandises, ou elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils vendent le plus souvent par acceptation d'une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêtera votre marchandement: d'un côté craignant de ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres. Au magasin tenu par le sousigné, il n'y a QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans le recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES
Plume, Matras, 1 et 2 Ressorts, Vain-selle, Verre, Ferblanterie, Int-erie de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens, GERANT
Vie-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix.
Habillements d'enfants moitié prix.
Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.
Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.
Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant. Un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie, 150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois publics, attention! Une classe de sténographie en français et en anglais, s'ouvrira le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé pour le cours complet, est de \$6 seulement, durant six mois. Pour plus amples informations, s'adresser de suite à M. Joseph L'Étoile, Département de l'Intérieur. Ottawa 28 Sept 1886—1m

COMMERCE CONTINUÉ.

A la mort de mon frère, Adrien, j'ai acheté son fonds de magasin, consistant en TABACS, CIGARES, PIPES, et un assortiment d'objets utiles pour les fumeurs.

Je me propose de toujours tenir les meilleurs marques de tabacs et autres marchandises afin de pouvoir donner satisfaction aux acheteurs, lesquels j'invite à venir examiner mon Stock au

No. 457 RUE SUSSEX, OTTAWA. Napoléon Lalonde.

Ottawa, 2 Oct. 1886—1m

Collège International Commercial ET PREPARATOIRE.

INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités. L'objet du collège est de donner la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquiescer les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de Novembre, Janvier et Mai.

H. J. FRAWLEY, M. A. N. B.—L'Institut s'est assuré les services de M. F. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont:
Matin . . . 9.30 à 12.00
Après-midi . . . 2.30 à 5.30
Soir . . . 7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.

L'EAU Minérale St-LEON

Deviens au Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important
Picton, N.-E., 19 août 1886
F. WYATT FRASER, Ecr.,
Agent Général pour l'Eau St-Léon,
Nouvelle-Ecosse.

Cher monsieur,
Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre, etc.
P. L. LE MAISTRE,
Capitaine du vapeur Beaver.

J. B. C. DUNN,
Sole Agent dans Ottawa,
195 et 200 Rue Dalhousie.
24 sept. 1886.

DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les sousignés.

De Nouvelles Epiceries

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.
Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Saucissons de Boulogne, etc., Claret, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure:
"LE TARAGONNAIS"
sans égal pour sa pureté et sa qualité.
N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, est à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui adresser.
McARTHUR & TRAVERSY,
137 RUE RIDEAU 137
Ottawa.
12 août 1886—3m